



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipement et transports : personnel

Question écrite n° 72847

Texte de la question

M. Paul Patriarche appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le mouvement de grève illimité des agents de la direction départementale de l'équipement de Corse et les revendications qui justifient ce mouvement. L'intersyndicale demande une compensation de nature à combler le différentiel indemnitaire existant entre la fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale, à postes et fonctions équivalents, dans la perspective du transfert des personnels d'Etat vers la collectivité territoriale. Il lui demande quelles suites il compte donner à cette revendication et s'il envisage de faire un geste susceptible d'apaiser les esprits et d'enrayer ce mouvement de grève.

Données clés

Auteur : [M. Paul Patriarche](#)

Circonscription : Haute-Corse (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72847

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 832